

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUE**

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2025-065

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 1^{er} JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq le premier du mois de juillet à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes d'Irais, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 25 juin 2025

19 présents + 2 pouvoirs (21 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU, Jacky JOZEAU, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédéric PARTHENAY
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL

4 pouvoirs :

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU,
- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER.

Absents/Excusés : Dominique GUILBOT, Frédérique DAMBRINE, Huguette ROUSSEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Françoise RICHARD, Jacques ROY, Fabrice DURAND, Mathias DIXNEUF, Sébastien FAURE.

Maryse BARIGAULT a été élue secrétaire de séance

=====

GEMAPI - ENVIRONNEMENT

Convention partenariat gouvernance et stratégie territoriale Vallée de la Dive

- Vu le Code général des Collectivités territoriales ;
- Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L210 et suivants
- Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Loire-Bretagne et notamment le périmètre du sous-bassin de la Dive nord, incluant en partie les communes d'Assais-les-Jumeaux et d'Airvault
- **Considérant** l'intérêt pour le territoire de la CCAVT de s'inscrire dans une démarche collective pour définir une gouvernance et une stratégie concernant la gestion des milieux aquatiques à l'échelle du sous-bassin de la Dive,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'approuver la convention de partenariat pour le co-portage de la définition de la stratégie territoriale à l'échelle du bassin de la Dive, jointe en annexe à la délibération.
- De désigner comme représentants au Comité de pilotage de cette démarche :
 - Un représentant d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN
 - Un représentant de Borcq-sur-Airvault : Olivier FOUILLET
- D'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 2 juillet 2025
Et ont signé le Président et la secrétaire,

La secrétaire de séance,
Maryse BARIGAULT

Le Président,
Olivier FOUILLET

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et le
adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou dépo
compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

AB Prefecture

079-200041416-20250711-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-07-2025

Publication le : 11-07-2025

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48